



Alliance pour le Climat

VALIDATION ET COPYRIGHT

Fiche d'information sur le copyright et le processus de validation de l'Alliance pour le Climat



VILLE EN SELLE
Pédaler pour le climat

VILLE EN SELLE

Informations sur le copyright et la validation par l'Alliance pour le Climat

Prenez soin de lire cette fiche d'information dans son intégralité avant de produire tout matériel publicitaire imprimé, en ligne ou autre pour VILLE EN SELLE !

Un copyright strict s'applique à tous les documents et supports, et les logos sont juridiquement protégés en tant que marques semi-figuratives. Les fichiers, y compris l'ensemble des images et logos, ne peuvent en aucun cas être transmis à des tiers sans l'accord écrit de l'Alliance pour le Climat. Le droit d'utilisation et de reproduction s'étend exclusivement à la commune inscrite ou à l'équipe organisatrice pour l'année de campagne concernée.

Tous les supports et documents produits par les municipalités doivent faire l'objet d'une **validation écrite** par l'Alliance pour le Climat.

Les communiqués de presse ne doivent pas être soumis pour la validation.

Voici comment fonctionne la procédure de validation

- Envoyez votre création à **info@ville-en-selle.org (Objet « Validation »)**
- Envoyez-nous uniquement des **versions prêtes à imprimer** au **format PDF** pour validation ; le **correcteur orthographique** doit déjà avoir été passé
- Prévoyez un **délai de traitement de deux jours ouvrables** pour la validation. Si des changements importants sont nécessaires, le processus de validation est susceptible d'être prolongé en conséquence
- Si vous avez une **échéance fixe** pour l'impression ou la publication, il est préférable de l'indiquer en **objet**.

Critères à remplir pour la validation

- **Graphie pour VILLE EN SELLE et Alliance pour le Climat**
 - Veillez à toujours écrire la marque verbale VILLE EN SELLE **en lettres capitales**
 - VILLE EN SELLE est un nom propre qui reste donc invariable
 - Notez l'orthographe correcte de l'Alliance pour le Climat (avec des majuscules). Il s'agit d'un nom propre qui utilise l'article éliidé (l'Alliance pour le Climat).
- **Logos**
 - Veillez à utiliser les **derniers logos en date**, que nous mettons à disposition dans la section de téléchargement de notre site.
 - Les logos sont des marques semi-figuratives déposées, protégées juridiquement. Ils ne doivent en aucun cas être déformés, modifiés (couleurs), agrandis ou réduits au niveau de leur espacement les uns

par rapport aux autres, de sorte que l'espacement et la taille de la police du logo et de l'image ainsi que la hauteur de la police soient toujours maintenus en proportion. De plus, les logos ne peuvent pas être complétés ou certaines parties des logos enlevées et affichées séparément.

- VILLE EN SELLE est une campagne de l'Alliance pour le Climat. Par conséquent, veillez à apposer aussi en permanence le **logo de l'Alliance pour le Climat**.

- **Mise en page**

- Veillez à ne pas utiliser des dépliants ou affiches de notre collection présentant des mises en page obsolètes. Le mieux est donc de consulter notre site Web avant le début de la saison.
- Vous pouvez bien entendu réaliser (ou faire réaliser) votre propre mise en page, qui correspond par exemple à la charte graphique de votre municipalité. **Mais dans ce cas, une validation est également nécessaire !**
- Mentionnez le copyright pour les photos utilisées. Les images fournies par nos soins s'accompagnent du copyright « **Laura Nickel/Alliance pour le Climat** ».

- **Codes couleur**

	C	M	J	N
Bleu	85	50	0	0
Vert	50	0	100	0

	R	V	B
Bleu	29	113	184
Vert	149	193	31

	Pantone	HKS
Bleu	307C	43E
Vert	377C	63E

- **Style de communication**

- Lorsque vous évoquez les émissions de CO₂, utilisez le verbe « éviter » et non « économiser ».
 - Depuis 2017, VILLE EN SELLE est une **campagne internationale** à laquelle participent des communes du monde entier. Évitez donc l'expression « à l'échelle nationale ».
 - VILLE EN SELLE est un travail d'équipe. Voilà pourquoi nous mentionnons toujours le nom des équipes avant celui des cyclistes et nous vous invitons à faire de même.
 - Évitez les affirmations pouvant laisser penser que le vélo est plus lent que la voiture, épuisant (« pédaler » au lieu de « donner des coups de pédale ») ou constitue un renoncement à la voiture. Il est aussi préférable d'éviter le terme « bécane ».
 - L'objectif est d'inciter les gens à prendre leur vélo tout au long de l'année si possible. Il n'y a donc pas de « saison du vélo ».
- Indiquez **vos coordonnées** sur les dépliants et autres supports de relations publiques, et non celles de l'Alliance pour le Climat.
 - Les supports d'information ne sont pas envoyés à l'impression par l'Alliance pour le Climat ; ils doivent être **imprimés par vos soins**.

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter comme toujours par courrier électronique (info@ville-en-selle.org) ou par téléphone (069 717 139 -39).

Nous vous remercions et attendons avec impatience vos créations !